



BVMAC

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE
1450, Boulevard de la Liberté – BP 442
Douala – CAMEROUN

AVIS N°021/2021/BVMAC/DG

RESULTAT DE LA PREMIERE COTATION
« EOG 6% net 2021-2026 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que la première cotation de l'obligation « **EOG 6% net 2021-2026** » a eu lieu le vendredi 30 juillet 2021.

La procédure d'introduction retenue pour la première journée de cotation a été l'offre à prix ouvert. Le titre de créance « **EOG 6% net 2021-2026** » est coté sur le compartiment C-Obligataire de la BVMAC avec un cours de référence fixé à 100% soit 10 000 (dix mille) F CFA.

Ainsi, 5 (cinq) obligations ont été demandées pour 5 (cinq) obligations offertes et totalement servies à un prix parfaitement équilibré de 50 000 (cinquante mille) F CFA.

Le cours de clôture de l'obligation « EOG 6% net 2021-2026 » est fixé à 100% soit 10 000 (dix mille) F CFA.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les Sociétés de Bourse agréées par la COSUMAF ou la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale au (237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87.

Fait à Douala, 30 juillet 2021

EA1 PB B

Le Directeur Général,



Jean Claude NGBWA

RCCM : 2004 B 03710 / N° STATISTIQUE : 83 621/B

www.bvm-ac.com